

La philosophe Laurence Devillairs : “Chacun a le droit, s’il le veut, de ne pas pardonner”

La vengeance est-elle un désir légitime et libérateur ? À rebours de l’injonction au pardon, dans “Vengeance. Le droit de ne pas pardonner”, la philosophe livre une réflexion stimulante, née d’une expérience personnelle. Entretien.



[Laurence Devillairs : « Vengeance vient du latin “vindicare”, qui veut dire “revendiquer en justice” ». Photo Roberto Frankenberg/MODDS](#)

Par [Valérie Lehoux](#)

Publié le 29 mars 2026 par Télérama

Elle est l’une des philosophes actuelles dont la parole, limpide, touche le grand public. Laurence Devillairs, normalienne, enseignante, docteure en philosophie, habilitée à diriger des recherches, intervient à la radio — elle est chroniqueuse de « Vivre, mode d’emploi », pour France Culture —, donne des conférences au musée d’Orsay, anime des soirées d’improvisation philosophique au théâtre, et est l’auteur d’une dizaine d’ouvrages. Parmi eux : *Guérir la vie par la philosophie*, *Petite Philosophie de la mer*, *La Splendeur du monde...*

Nombre de ses écrits célèbrent la beauté de l’existence et de ce qui nous entoure. La tonalité de son nouveau livre semble pourtant tout autre. Dans *Vengeance. Le droit de ne pas pardonner* (éd. Stock), Laurence Devillairs jette une lumière inattendue sur le désir de se venger d’une injustice, qu’elle juge non seulement légitime, mais salvateur. Sans livrer de détails intimes, cette spécialiste de Descartes et de Pascal n’y cache pas avoir elle-même vécu une situation d’injustice qui l’a profondément atteinte.

Ce livre est-il un essai philosophique ou un récit personnel ?

Ce n’est pas un témoignage, c’est une enquête philosophique. Mais, je le dis dès la première page : j’ai en effet subi l’injustice. Et je me suis sentie comme éviscérée de moi-même, sans comprendre ce qui m’arrivait. Comment peut-on accepter d’être maltraité, humilié ? Les situations d’injustice nous plongent dans une sidération qui peut durer très longtemps. Pour nourrir la réflexion, qui dépasse largement mon cas, j’ai interrogé beaucoup de victimes et de juristes. Mon but est de montrer que la philosophie peut nous permettre de penser ce qui nous arrive. Ce texte est donc né d’un besoin de comprendre et de confier à d’autres mon désir de vengeance, mon refus de pardonner.

On nous vante la “résilience” ou la justice restaurative, au prétexte que le pardon permettrait d’atteindre un mieux-être. Qu’est-ce qui le prouve ?

Vous allez surprendre, voire choquer, en disant cela...

Je le sais. Dans notre société, qui s'est délestée de nombreux interdits, ce désir de vengeance, contrairement à tous les autres, est un tabou. Nos représentations de la vengeance nous la montrent de la façon la plus horrible possible, sanglante, meurtrière, cruelle, irraisonnée, etc. Ne pas pardonner est considéré comme une faillite. On ne cesse a contrario de nous vanter la « résilience » ou la justice restaurative, au prétexte que le pardon permettrait d'atteindre un mieux-être. Qu'est-ce qui le prouve ? J'admire beaucoup le travail d'Antoine Garapon [magistrat membre de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, puis président de la Commission indépendante reconnaissance et réparation, ndlr], mais nous sommes en total désaccord là-dessus.

Newsletter Le réveil culture Votre condensé quotidien de l'actualité culturelle et nos recommandations du jour. [S'inscrire](#)

Dans la justice restaurative, tout repose sur la victime, qui doit prendre en charge un processus de dépassement — sans que cela ne change rien aux conditions structurelles ayant permis l'injustice. Bien sûr, chacun peut pardonner s'il le veut, mais chacun a aussi le droit de ne pas le faire. Je pense même que ce refus est un accomplissement. C'est en acceptant le fait que je ne pardonnerai pas que j'ai pu remettre la faute au bon endroit, du côté des coupables. Cela évite toute confusion. Alors, la honte change de camp.

Pour vous, la vengeance n'a rien à voir avec la haine.

Dans toute haine, il y a une haine de soi : on est dans la détestation de l'autre parce qu'on a l'impression qu'il nous a pris quelque chose. La vengeance, c'est le contraire : elle me fait comprendre qu'il y a un honneur à être ce que je suis. Elle n'est pas la vendetta ou la loi du talion — il ne s'agit pas de faire subir ce qu'on a subi, puisque ce n'est pas quantifiable. La vengeance est d'abord un désir, Aristote, déjà, le disait. Il tient à la fois du vœu pieux et de l'acte, sans être ni l'un ni l'autre.

La série [Broadchurch](#) (2013) l'illustre bien : la mère d'un jeune garçon assassiné fait savoir au meurtrier, acquitté, qu'elle pourrait le tuer, mais elle préfère lui demander de partir, de disparaître de son monde. Dans la vie réelle, les magistrats m'ont confirmé que les passages à l'acte étaient rares. Quand, après avoir été violée, Artemisia Gentileschi (1593-1654) peint *Judith décapitant Holopherne*, elle ne coupe la tête de personne : sa vengeance, c'est de peindre ce tableau. Être capable de faire œuvre, c'est l'honneur de soi retrouvé.

À lire aussi : [Les philosophes sont-ils nos nouveaux coachs de vie ?](#)

Sur la scène internationale, beaucoup invoquent la vengeance pour mener des actions violentes qui font des milliers de victimes...

Je constate ce paradoxe : alors qu'au niveau individuel la mode est de taire sa vengeance, au niveau géopolitique elle est sans cesse invoquée comme une valeur noble qui justifierait tout. Mais ceux qui la brandissent en dévoient le sens. Le plus souvent, ils disent « vengeance » pour définir une guerre d'intérêt menée au détriment d'autres peuples, des actions terroristes, ou tout simplement la loi du plus fort. Telle que je l'analyse à un niveau individuel, elle n'est jamais une volonté de massacre ou de domination. C'est peut-être une déformation professionnelle, mais il est pour moi essentiel d'utiliser les mots justes, car ils servent à qualifier les faits, et c'est le début du droit.

Il me semble que les désirs de vérité et de justice sont contenus dans le désir de se venger.

Ne faut-il pas alors employer un autre mot, si celui-ci est si mal utilisé ?

Vengeance vient du latin *vindicare*, qui veut dire « revendiquer en justice ». C'est donc le bon terme. Le vengeur est un assoiffé de justice, qui veut que le bien l'emporte. L'État moderne, en se constituant de façon centralisée et rationnelle, s'est historiquement arrogé le monopole de la justice. Mais, dans un procès pénal, le procureur parle au nom de la société, pas en celui de la victime. Pendant longtemps, celle-ci était même écartée des procès. Sa place est en train d'être réévaluée, c'est très bien. J'irais toutefois plus loin : je me demande s'il ne faudrait pas qu'elle puisse, si elle le souhaite, faire entendre dans le procès son désir de vengeance.

Dans le cas du procès des viols de Mazan, peut-on dire que la justice a été rendue par le verdict et que Gisèle Pelicot s'est vengée en refusant le huis clos ?

Son avocat m'a bien spécifié qu'elle n'avait jamais voulu la vengeance, je ne veux donc pas l'entraîner dans mon discours. Ce qui est certain, c'est que montrer les images insoutenables des viols a permis de ne pas rendre le mal abstrait, ce qui est trop souvent le cas. Les faits sont désormais connus pour ce qu'ils sont. Et il me semble — mais, encore une fois, cela n'engage que moi — que les désirs de vérité et de justice sont contenus dans le désir de se venger.

Dans votre cas, on comprend que vous avez subi l'injustice de la part d'une institution...

Simone Weil disait que le monde social, c'est le mal. Je crois qu'en effet l'univers du travail, du social, est fait de cruauté, d'injustice. Cela peut prendre différents visages, ceux de collègues comme de supérieurs hiérarchiques. De nombreux lecteurs se reconnaîtront dans ces réflexions. L'analyse de l'injustice amène à penser qu'elle résulte presque toujours d'un abus de pouvoir, d'autant plus dramatique et insupportable quand il émane d'une institution, entendue au sens fort — qui institue la norme. Il y a alors un renversement total de ce qu'on est en droit d'attendre. Car, très vite, l'institution permet que les témoins soient en réalité des complices.

On l'a vu dans l'affaire Bétharram : plus les victimes sont nombreuses, moins on dénonce l'injustice. Ce que veut l'institution par-dessus tout, c'est continuer à exister. La victime est un grain de sable qu'on isole, qu'on culpabilise, qu'on broie plutôt qu'on ne l'écoute. Elle est vue comme quelqu'un qui a échoué, puisque l'institution ne la gratifie pas, et personne ne veut être du côté de l'échec... Nous sommes tous atteints par la fascination du pouvoir, et chacun est tenté d'en abuser. Le pouvoir n'est jamais la solution, il est le problème. Si l'on veut s'attaquer à l'injustice, il faut le penser autrement.

Cette religion nouvelle de la positivité n'est pas loin du modèle entrepreneurial ; elle contient l'idée qu'on doit fonctionner malgré tout.

Vos livres précédents défendaient une vision plus positive de l'existence...

Je ne renie rien ! Mais la réalité de nos vies est tragique. Nous sommes confrontés à de la violence imméritée, à de l'imposture, à de la cruauté. Je mentirais à mes lecteurs si je laissais croire que tout ce que j'ai pu dire, de l'ordre de l'espérance, ne prenait pas aussi fond sur des épreuves. On peut d'autant plus apprécier les splendeurs parfois fugaces du monde qu'on a traversé des moments douloureux. L'actuelle injonction à la résilience, qui voudrait qu'il n'y ait dans nos vies ni perte, ni piétinement, ni fracture irrémédiable, conduit à nous mentir sur ce que nous sommes et à nous laisser complètement désarmés quand l'injustice nous frappe.

Cette religion nouvelle de la positivité n'est pas loin du modèle entrepreneurial ; elle contient l'idée qu'on doit fonctionner malgré tout. Or, certaines douleurs sont irréparables. Ce peut être le viol, le meurtre d'un proche, mais aussi une injustice quotidienne au travail. Il existe un continuum de l'injustice. Bien sûr, tous ceux qui vous hurlent dessus ne sont pas des meurtriers

en puissance, mais ils peuvent commettre le « meurtre d'une âme » : tuer quelqu'un en le privant de lui-même, en le réduisant à l'état de pantin. Alors que je traversais les pires épreuves de ma vie, je continuais d'agir ou même de rire, mais j'étais absente à moi-même. Il est important que la philosophie ne m'ait pas abandonnée.

Comment l'avez-vous découverte ?

L'été de mes 15 ans. Je n'avais rien à lire et j'ai dévoré *Ainsi parlait Zarathoustra*, de Nietzsche. Je n'ai rien compris, mais j'ai adoré ! Une révélation. Cette discipline m'a touchée avant même que je sache comment elle s'appelait. J'étais une élève turbulente, mais biberonnée à l'idée de la méritocratie républicaine. J'ai grandi à Besançon, mon père dirigeait une entreprise de transport et ma mère était institutrice. Elle me poussait beaucoup à l'école. Mon père, lui, voulait surtout que je sois une « bonne chrétienne ». Quand j'étais collée — ce qui arrivait souvent —, il demandait au proviseur que ce ne soit pas le mercredi avec les autres, parce que j'avais caté ! J'ai donc passé une grande partie de ma scolarité collée toute seule le samedi.

Mais le pardon est central dans la foi catholique...

J'ai beaucoup exploré cela. Le pardon n'est pas un commandement du christianisme, contrairement à l'amour. Et dans le Notre-Père, on demande à Dieu de nous aider à l'accorder, ce n'est pas une déclaration performative. Une catholique comme moi devrait donc prier pour être capable de pardonner... ce que je refuse, et que Dieu s'en débrouille. Je garde la foi, mais je me définis comme post-catholique, car, à mon sens, il n'y a pas grand-chose à sauver de l'institution — du moins tant qu'elle n'aura pas fait toute la vérité sur ses agissements. Ce sont toujours des médias ou des lanceurs d'alerte qui mettent au jour les crimes commis dans l'Église.

Dans les remerciements du livre, vous saluez « Mam, qui a connu l'injustice du meurtre »...

Je n'ai pas du tout construit le livre là-dessus, mais, en effet, mon arrière-grand-père s'est fait assassiner par un jeune homme qui était amoureux de sa fille, très jeune. Le meurtrier a été condamné, puis gracié. Ma grand-mère a porté toute sa vie le poids de cette injustice ; elle me l'a confié peu de temps avant de mourir, ma mère n'était même pas au courant.

Je viens d'une famille qui a connu des injustices, et qui a aussi produit des spécialistes du droit. Mon frère et ma belle-sœur sont magistrats ; mon premier poste était en philosophie du droit. Comment tout cela a-t-il infusé ? Je ne sais pas. En tout cas, j'aurai mis énormément de temps à écrire ce livre, pour moi le plus difficile de tous. Mes autres livres tournaient autour.

Est-il une vengeance ?

Disons que je suis contente de ne pas avoir été totalement détruite par ce que j'ai vécu. Quelle que soit la modalité que les victimes trouvent à leur vengeance, elles doivent préserver leur liberté d'être elles-mêmes. Cela a un prix : un poste dans la hiérarchie qu'on ne vous donnera pas, une forme de solitude sociale... Mais pour moi, plus que l'idée de réparation, l'essentiel est vraiment d'être libre, là où je veux. Et pas forcément celle que j'étais avant.

► [Lire un extrait](#)

Vengeance. Le droit de ne pas pardonner, éd. Stock, 300 p., 20 €.

LAURENCE DEVILLAIRS EN QUELQUES DATES

1969 Naissance, le 25 juin, à Besançon

2017 Premier livre « grand public » : *Guérir la vie par la philosophie* (éd. PUF)

2022 Le 25 mai, première des soirées Impro-Philo au théâtre

2024 Le 10 octobre, première conférence philosophique au musée d'Orsay.

<https://www.telerama.fr/livre/la-philosophe-laurence-devillairs-chacun-a-le-droit-s-il-le-veut-de-ne-pas-pardonne-7030387.php>